

Bonjour,

[http://ekodelamour.free.fr/zde/saintpargoire\\_blogs\\_2010\\_12\\_29\\_Proposition\\_dune\\_ZDE\\_sur\\_la\\_commune\\_de\\_st\\_Pargoire.pdf](http://ekodelamour.free.fr/zde/saintpargoire_blogs_2010_12_29_Proposition_dune_ZDE_sur_la_commune_de_st_Pargoire.pdf)

Lors du conseil municipal du 3 décembre 2010 à St-Pargoire(34), Agnès Constant, Maire de St-Pargoire, a demandé au conseil de soutenir la déclaration de principe de la création de Zone de Développement Eolien sur la commune : *"De nouvelles possibilités de déclaration ayant été ouvertes, au sein de la C.C. Vallée de l'Hérault, celle-ci devant être faite avant la fin du mois de décembre."*

La recette **ZDE à la sauce napolitaine** de Michel St-Pierre, **Maire d'Aumelas et responsable des finances de la C.C. Vallée de l'Hérault**, a donné de l'appétit à tous ces maires en quête de finances suite à la mise en place de la fiscalité mixte imposée par le gouvernement :

Location de garrigues à **EDF Energies Nouvelles**, durant toute la durée d'exploitation du parc éolien.  
15 hectares à 50.000 € / an contre la signature d'une ZDE par le préfet.  
15 hectares à 50.000 € / an contre l'implantation de sept éoliennes.

*Cette recette a été créée suite à la suppression de la taxe professionnelle qui rapportait 17500€/MW (espérons que cela ne soit pas monnaie courante au sein de la communauté de communes...).*

Apparemment, ces élus confondent "développement durable" et "rueda casino".

**Alors qu'il est temps de siffler la fin de la r écréation :**

Pour le futur schéma Régional Eolien - La zone de la colline de la Moure est déclarée :  
"Zone défavorable au développement de l'éolien, présentant des enjeux jugés très forts".

[http://ekodelamour.free.fr/eko/EkoDeLaMoure\\_110107\\_Les\\_eoles.pdf](http://ekodelamour.free.fr/eko/EkoDeLaMoure_110107_Les_eoles.pdf)

**Alors qu'en 2009, le sous-préfet a sorti St-Pargoire de la proposition d'une ZDE** mitoyenne entre la C.C. Vallée de l'Hérault et la C.C. du Nord Bassin Thau, suite à l'annulation du PC de quatre éoliennes sur son territoire en mai 2008 :

[http://ekodelamour.free.fr/public/VSB\\_dde5.pdf](http://ekodelamour.free.fr/public/VSB_dde5.pdf)

## La recette "ZDE à la sauce napolitaine" de Michel St-Pierre

Pour convaincre son conseil municipal de valider la ZDE, Mr St-Pierre a obtenu une "compensation financière" conséquente.

Il a passé la plus grande partie de la réunion, du 23 septembre 2010, à détailler le contrat de location de deux terrains de 15 hectares, situés sur le causse près du mas "Terrus" :

Le premier, avec EDF EN, pour le parc existant de 11 éoliennes, qui prendra effet à la date de validation de la ZDE par le préfet. (50.000 € / an)

Le deuxième, avec la "SAS parc éolien las Combes", pour le prochain parc de 7 éoliennes (5 près de Cabrials), à la date de mise en exploitation. (50.000 € / an)

*Une Société d'Actions Simplifiées, c'est une prise en charge du démantèlement du parc aléatoire, EDF EN ayant cédé le projet sous forme de crédit bail à des actionnaires.*

La principale difficulté, de cette transaction, se trouvait dans la fixation de l'indice de fermage, choisi pour réévaluer le prix de la location durant la durée de vie du parc éolien.

La cerise sur le cadeau, c'est que rien de tous cela n'apparaîtra dans le procès verbal de ce conseil municipal, le seul point à l'ordre du jour étant "la validation de la ZDE" !

Conclusion : La première enveloppe étant pratiquement acquise, si l'association VentDeLaMoure agit contre le prochain parc. Elle sera accusée de vouloir grever le budget de la commune de 50.000€/an !

<http://ekodelamour.free.fr/VentDeLaMoure.html>

Rappel **EDF Energies Nouvelles** veut également réalisé, près de la colline de la Moure :

sur St-Pargoire (34) : un projet photovoltaïque implanté en plein champ sur 15ha

[http://ekodelamour.free.fr/public/manageo\\_2010\\_Centrale\\_Photovoltaique\\_De\\_St\\_Pargoire\\_second1.pdf](http://ekodelamour.free.fr/public/manageo_2010_Centrale_Photovoltaique_De_St_Pargoire_second1.pdf)

sur Villeveyrac (34) : un projet photovoltaïque implanté en plein champ sur 30ha

[http://ekodelamour.free.fr/public/manageo\\_2010\\_Centrale\\_Photovoltaique\\_De\\_Villeveyrac\\_second1.pdf](http://ekodelamour.free.fr/public/manageo_2010_Centrale_Photovoltaique_De_Villeveyrac_second1.pdf)

[http://ekodelamour.free.fr/public/legifrance\\_SAS\\_Centrale\\_photovoltaique\\_de\\_Villeveyrac.pdf](http://ekodelamour.free.fr/public/legifrance_SAS_Centrale_photovoltaique_de_Villeveyrac.pdf)

Salutations

*Pascal Le Blanc*

+33 (0)6 98 26 56 96

*EkoDeLaMoure@mailoo.org*

*Mas de Pujol - 34230 St-Pargoire*



Adoptez l'éco-attitude



N'imprimez ce document que si c'est nécessaire